

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha-1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2023.

En DT

	1er trimestre de l'exercice comptable 2023	1er trimestre de l'exercice comptable 2022	du 01/01/2022 au 31/12/2022
<u>1/ Primes émises</u>	<u>78 631 269</u>	<u>91 853 349</u>	<u>238 338 371</u>
Non Vie :	68 312 066	64 162 292	152 275 224
Automobile	28 372 154	27 537 570	75 236 846
Incendie& Multirisques	12 612 412	11 575 800	18 863 700
Transport	3 253 452	2 133 936	10 927 250
Autres branches	24 074 048	22 914 986	47 247 429
Vie :	10 319 203	27 691 057	86 063 147
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>20 762 129</u>	<u>17 838 548</u>	<u>42 063 159</u>
Non Vie :	20 227 253	17 681 742	41 128 319
Automobile	1 367 260	1 440 749	3 778 913
Incendie& Multirisques	10 464 344	9 786 837	17 169 679
Transport	1 904 026	1 287 759	7 846 697
Autres branches	6 491 622	5 166 397	12 333 030
Vie :	534 876	156 806	934 841
<u>3/ Commissions</u>	<u>8 526 379</u>	<u>7 891 529</u>	<u>21 500 864</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>18 191 406</u>	<u>15 771 565</u>	<u>125 349 376</u>
Non Vie :	13 729 885	13 973 924	99 251 981
Automobile	8 819 949	7 501 837	56 661 193
Incendie& Multirisques	389 550	1 764 610	9 859 887
Transport	36 482	5 239	1 971 093
Autres branches	4 483 905	4 702 238	30 759 807
Vie (**):	4 461 521	1 797 640	26 097 395
<u>5/ Produits des placements</u>	<u>12 384 250</u>	<u>9 588 917</u>	<u>44 094 832</u>
dont revenus financiers	12 058 755	9 284 346	40 868 522

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2022 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des

états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2023:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2023 :

2-1/ Production :

Un recul du niveau de l'activité globale de la Compagnie de 14,39%. Cette baisse revêt un caractère exceptionnel et résulte de la comptabilisation, au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022, de la valeur de transfert d'un nouveau contrat important relevant de la branche Vie.

Hormis l'impact de cette opération exceptionnelle, **le chiffre d'affaires de la Compagnie serait en progression de 7,27%**.

Mise à part la branche Vie, plusieurs branches ont enregistré une progression de leur activité, à savoir l'Auto, la Maladie et les Risques d'Entreprises, notamment le Transport, l'Incendie et les Multirisques.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité de la Compagnie s'est établie, à fin mars 2023, à 17,77% contre 15,50% à la même période en 2022.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements, au 31 Mars 2023, d'environ 2,795MD, provenant notamment des revenus de notre portefeuille titres.